



REGLEMENT DU CONCOURS LANDAIS

63^{ème} COUPE TAUROMACHIQUE DE LA VILLE DE DAX

La 63^{ème} coupe tauromachique de la ville de DAX se déroulera dans les arènes de DAX le :

Vendredi 11 AOUT 2017 à 21H00

Suivant le règlement définis ci-après et avec la participation des 4 ganadérias de formelle et des 4 cuadrillas qui y sont rattachées.

PARTICIPANTS

GANADERIAS

ARMAGNACAISE

DAL

DARGELOS

DEYRIS

CUADRILLAS

Christophe AVIGNON

Christophe DUSSAU

Nicolas VERGONZEANNE

Benjamin DE ROVERE

BETAIL

Les ganaderias ARMAGNACAISE, DEYRIS, DAL, DARGELOS fourniront chacune 3 vaches choisies au préalable par la commission Course Landaise des Fêtes de DAX

- ❖ L'une pour l'éliminatoire
- ❖ Une autre pour le concours final des écarteurs
- ❖ La dernière pour les remplacements éventuels

Une dernière Coursière sera choisie parmi ces 4 ganaderias pour le concours final. Les ganadériasetprésenteront une vache pour le concours des sauteurs. Les vaches de remplacement seront annoncées lors du tirage au sort.

REGLEMENT TECHNIQUE

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu à 13 heures le jour du concours, en présence de tous les ganadéros et des chefs de cuadrillas, dans le salon du GRAND HOTEL à Dax.

CONCOURS DES ECARTEURS

1: ELIMINATOIRE

Afin de désigner les 5 écarteurs participant au concours final, la REGIE DES FETES invitera 10 écarteurs appartenant aux 4 cuadrillas de formelle et cela à raison de 1 écarteur minimum par cuadrilla : ils seront répartis en 2 groupes de 5 :

Les 10 écarteurs sélectionnés, numérotés par tirage au sort, effectueront 4 écarts chacun (3 compteront) selon l'ordre de passage suivant.

1^{ère} VACHE 2 écarts	2^{ème} VACHE 2 écarts	3^{ème} VACHE 2 écarts	4^{ème} VACHE 2 écarts
Ecarteur N° 1	Ecarteur N° 6	Ecarteur N° 2	Ecarteur N° 7
Ecarteur N° 2	Ecarteur N° 7	Ecarteur N° 3	Ecarteur N° 8
Ecarteur N° 3	Ecarteur N° 8	Ecarteur N° 4	Ecarteur N° 9
Ecarteur N° 4	Ecarteur N° 9	Ecarteur N° 5	Ecarteur N° 10
Ecarteur N° 5	Ecarteur N° 10	Ecarteur N° 1	Ecarteur N° 6

Les 2 premiers de chaque groupe plus le meilleur troisième seront qualifiés pour le concours final.

2: CONCOURS FINAL

5 vaches : 10 écarts par écarteur

La commission course landaise établira elle-même l'ordre de passage des coursières du concours final.

L'ordre de passage des écarteurs sera fonction du classement de l'éliminatoire, avec un décalage d'un rang par sortie de coursière (2 écarts par vache), à savoir que le dernier écarteur classé à l'éliminatoire débutera le concours final.

Durant le concours final l'écart corde à terre sera valorisé d' 1 point (0.50 pts / juré)

EXEMPLE : Touche + 1 point
Maximum+1 point

Sera déclaré **vainqueur du Concours Landais de Dax 2017** l'écarteur qui aura obtenu le fort pointage sur les 10 écarts.

En cas d'égalité (éliminatoire et finale), les ex -aequo seront départagés comme suit :

- 1 : avantage au meilleur écart intérieur
- 2 : avantage au meilleur écart extérieur
- 3 : avantage au plus jeune

3: CONCOURS DES SAUTEURS

La commission de la Régie des Fêtes de DAX désignera les **5** sauteurs qui participeront au concours (1 par cuadrilla + 1 sauteur invité désigné par la commission). Ces sauteurs seront obligatoirement licenciés à la FFCL.

Les 2 sorties de sauts se dérouleront en position 5 et 6 (entre l'éliminatoire et le concours final)

1 ère vache : 1 saut de l'ange + 1 saut périlleux
2ème vache : 1 saut pieds joints + 1 saut vrillé

Sera déclaré **vainqueur du concours de Dax 2017**, le sauteur ayant obtenu le plus fort total à l'issue des 4 sauts.

En cas d'égalité l'avantage sera donné au meilleur saut vrillé et en cas de nouvelle égalité avantage au meilleur saut périlleux.

4 : CONCOURS DES GANADERIAS

La 63^{ème} coupe tauromachique de la ville de DAX sera attribuée au ganadero dont la coursière à écarter aura obtenu le plus fort pointage attribué par le jury désigné par la FFCL (pour être pointée une coursière devra avoir permis 4 écarts sinon c'est la remplaçante qui sera notée).

En cas d'égalité l'avantage sera donné à la coursière ayant permis le meilleur travail (meilleur total des écarts réalisés devant cette coursière)

ADDITIF ET POINTS PARTICULIERS

BLESSURES

1: ECARTEURS : L'abandon sur blessure ne pourra intervenir qu'après avis du médecin du concours. (Le blessé pourra se présenter à la fin de la sortie suivant l'usage des concours, s'il y est autorisé par le médecin).

1 : Éliminatoire : Pas de remplacement

2 : Concours final : Le remplacement sera autorisé jusqu'à la fin de la troisième sortie. Le blessé sera remplacé par le premier non qualifié au classement général de l'éliminatoire. Si ce dernier ne se présentait pas, le contrat de sa cuadrilla se verrait diminué de la somme représentant sa participation, et entraînera la qualification du suivant au classement de l'éliminatoire. Ce remplaçant continuera le concours avec les points et l'ordre de présentation du blessé.

2 : SAUTEURS : Il n'y aura pas de remplacement pour cette catégorie. Aussi le sauteur reconnu blessé par le médecin du concours, gardera le bénéfice de ses points et figurera au palmarès final.

Lorsqu'un torero (écarteur ou sauteur) défile au paséo d'ouverture d'un concours, il s'engage jusqu'à la fin du dit concours. Sauf avis médical donné par le médecin désigné du concours, il ne pourra refuser une sortie pour laquelle il est qualifié. En cas de refus non justifié, sa licence sera immédiatement suspendue et il sera automatiquement convoqué par la commission de discipline dans les délais normaux (minimum 15 jours après les faits constatés)

3: CORDIERS : En cas de blessure du cordier titulaire pendant le concours, il sera remplacé par un cordier désigné par le ganadero.

4: COURSIERES : Si une vache est accidentée ou s'avère être dans l'impossibilité de terminer sa sortie, elle sera remplacée, et tous les écarts et sauts effectués et pointés compteront.

Le remplacement s'effectuera de la manière suivante :

Durant l'éliminatoire, par une vache emmenée à cet effet.

Durant le concours final, par une vache emmenée à cet effet.

Durant le concours des sauteurs, par la sauteuse de remplacement.

Les noms des coursières de remplacement seront annoncés lors du tirage au sort.

4: FORFAIT

En cas d'abandon sans raison valable, de refus de participation ou de qualification, de contestation, d'absence au paséo, pour les acteurs et de non présentation des coursières sélectionnées par la commission, de mauvaise tenue pour les ganaderos, la REGIE DES FETES DE DAX se réserve le droit de retirer partiellement ou totalement le prix dévolu à l'intéressé et remettra en cause la venue de sa cuadrilla l'année suivante.

5: ARRET DU CONCOURS

Si par cas de force majeure, le concours landais était arrêté avant sa fin normale, les classements publiés à la fin de la dernière sortie complète réalisée, seraient les résultats définitifs à conditions :

A : **Pour les écarteurs** : qu'ils aient effectué au moins quatre sorties complètes du concours final (8 écarts)

B : **Pour les sauteurs** : qu'ils aient effectué la totalité des 2 sorties complètes prévues par le règlement.

Les prix seraient alors versés intégralement. Dans le cas contraire, les prix seraient recalculés proportionnellement au travail effectué et au classement au moment de l'arrêt du concours.

Fait à DAX le

Pour le Président de la Commission
Course Landaise

Bertrand CAPUCH